

MOIS DE LA PLANIFICATION FINANCIÈRE : STRATÉGIES D'INVESTISSEMENT À PRIVILÉGIER DANS LE CONTEXTE ÉCONOMIQUE ACTUEL

Montréal, le 5 octobre 2012 – La planification financière en vue de la retraite est un exercice qui gagne à être entrepris tôt et à être révisé de façon périodique. Plusieurs facteurs viennent influencer la planification de la retraite en cours de route : la tolérance au risque, le nombre d'années avant la retraite, la fluctuation des marchés, etc. Considérant la situation économique instable, voici quelques trucs et conseils à privilégier dans le cadre de ses stratégies d'investissement.

Parer à la volatilité

Compte tenu du contexte économique actuel et de l'importante volatilité qui prévaut dans les marchés, la planification financière doit aujourd'hui être axée sur une stratégie rigoureuse, établie en fonction des caractéristiques de chacun. Comme il existe une grande disparité dans le rendement des différents véhicules financiers, la diversification s'impose comme approche stratégique pour répartir le risque. Cette diversification se reflète dans la combinaison d'actifs – encaisse, revenu fixe, actions – à l'intérieur d'un profil d'investisseur. Comme l'explique Sylvain, Ratelle, vice-président et stratège chez Valeurs mobilières Banque Laurentienne, « Chaque investisseur doit établir le profil qui correspond à sa situation. Une bonne diversification en fonction de ce profil permet d'équilibrer le portefeuille, de stabiliser sa performance et de réduire la volatilité. »

Valeurs mobilières Banque Laurentienne a établi six différents profils d'investisseur qui sont disponibles via ses conseillers en placement, allant du plus conservateur au plus audacieux. En regardant l'évolution de ces portefeuilles sur une période d'environ 10 ans (9,67 ans précisément), le rendement total moyen de ces différents profils est demeuré dans une fourchette de 5,81 % à 6,63 %, alors que celui des différents indices (marchés monétaires, obligataires et d'actions) affiche des écarts beaucoup plus importants, de 0,59 % à 10,37 %, comme l'indique le tableau ci-après. Ceci nous indique que le fait d'investir via un portefeuille correspondant à son profil d'investisseur permet d'allier à la fois rendement et stabilité.

Rendements annuels – Profils d'investisseurs et principaux indices

Indice/Profil	Moyenne plus ou moins 10 ans	Plus haut	Plus bas
Indice marché monétaire	2,13 %	4,14 %	0,33 %
Indice obligataire : XBB + 0,32 %	6,46 %	9,72 %	3,52 %
Indice Actions canadiennes : SPTSX composé	8,97 %	35,00 %	-32,96 %
Indice Actions pays développés : MSCI World \$CAN	2,74 %	21,07 %	-26,60 %
Indice Actions Pays émergents : MSCI Émergents \$CAN	10,37 %	54,87 %	-42,59 %
Indice Placements alternatifs : JP Morgan Alternatifs \$CAN	0,59 %	37,77 %	-13,13 %
Profil VMBL revenu fixe	5,81 %	8,50 %	3,59 %
Profil VMBL revenus	6,41 %	11,54 %	-3,61 %
Profil VMBL conservateur	6,35 %	13,06 %	-7,24 %
Profil VMBL équilibré	6,38 %	14,22 %	-9,31 %
Profil VMBL croissance	6,63 %	18,82 %	-15,19 %
Profil VMBL croissance maximale	6,44 %	26,52 %	-26,88 %

« La diversification en fonction des profils offre beaucoup plus de stabilité et de résistance à la volatilité parce qu'elle répartit le risque entre différentes catégories d'actifs, soutient Sylvain Ratelle. Et ces profils peuvent être ajustés ou modifiés périodiquement, en fonction de l'âge ou de la position financière du client, de façon à correspondre à sa situation spécifique. »

Diversification géographique ou sectorielle : miser sur les forces

Dans un contexte de diversification de portefeuille selon les profils d'investisseurs, la répartition en fonction des marchés ou des secteurs géographiques vise avant tout à atteindre un équilibre. « Dans un portefeuille équilibré, où le revenu fixe et les actions occupent une part égale, on répartira généralement les actions entre le marché canadien, celui des pays développés et celui des marchés émergents, par exemple dans une proportion de 20-20-10, de façon à limiter l'exposition aux risques, avance Sylvain Ratelle. Dans le même ordre d'idée, on favorisera les secteurs qui représentent des forces dans chacun de ces marchés. Le Canada est reconnu pour ses ressources et son secteur bancaire, ce sont ses points forts; aux États-Unis, la technologie, la pharmaceutique et les grandes marques constituent les secteurs dominants, et donc ceux qu'il faut privilégier. Pour les marchés émergents, les fonds négociés en bourse ou les fonds mutuels donnent accès à une meilleure diversification. »

Compte tenu de l'ensemble de ces facteurs, la planification financière doit privilégier la prudence. En sélectionnant le profil qui correspond le mieux à leur situation, en établissant une bonne diversification et en favorisant un portefeuille équilibré, les épargnants réduiront les risques et la volatilité et obtiendront plus de stabilité dans le rendement de leur portefeuille. Les particuliers auront donc tout avantage à consulter un planificateur financier pour la planification de leur retraite afin de bénéficier d'une analyse plus pointue des besoins et du portefeuille, et d'un programme axé sur la réduction des risques et le respect du profil d'investisseur de chacun.

À propos de la Banque Laurentienne

La Banque Laurentienne du Canada est une institution bancaire pancanadienne. Elle gère un actif au bilan de plus de 35 milliards \$, de même que des actifs administrés de plus de 32 milliards \$. Fondée en 1846, la Banque Laurentienne a été nommée lauréate régionale Québec et Canada Atlantique 2011 du concours des 10 cultures d'entreprise les plus admirées au Canada de la firme Waterstone Human Capital. La Banque emploie plus de 4 000 personnes.

Reconnue pour l'excellence de son service, sa simplicité et sa proximité, la Banque Laurentienne dessert plus d'un million de clients dans des segments de marché où elle se positionne avantageusement. En plus d'occuper une place de choix auprès des consommateurs québécois avec le troisième plus important réseau de succursales, elle s'est bâti une solide réputation à travers le Canada en matière de financement immobilier et commercial, grâce à ses équipes réparties dans plus de 35 bureaux en Ontario, au Québec, en Alberta et en Colombie-Britannique. Sa filiale B2B Banque est quant à elle un leader canadien dans la fourniture de produits bancaires aux conseillers financiers et courtiers, alors que l'expertise et l'efficacité des services de courtage intégrés de Valeurs mobilières Banque Laurentienne sont largement reconnues à la grandeur du pays.



Communiqué

POUR DIFFUSION IMMÉDIATE

Renseignements :

Mary-Claude Tardif

Conseillère

Relations publiques

514 284-4500, poste 4695

mary-claude.tardif@banquelaurentienne.ca